

Image not found or type unknown



Droit de residence et respect d'une ordonnance

Par **gorgoyle**, le **27/06/2009** à **20:17**

Bonjour,rrnrJe suis separee par ordonnance depuis 7 ans et ai le droit de residence de mon enfant de 8 ans .Le pere est à 500 km. Le jugement lui autorise un droit de garde les 1 fin de semaine de chaque mois ,la totalite des petites vacances, la moitie des grandes vacances et le week end precedent des grandes vacances.rnEn juin , il a exerce son droit la premiere fin de semaine , et le week end avant les vacances .Le deuxieme week end il est venu sans prevenir a la fete de l'ecole pour la 1 fois et a pretendu avoir le droit derester avec l'enfant alors que la fete se terminait.rnIl faut preciser un contexte de violences verbales et de harcelement me concernant cycliques.A t il le droit de venir a d'autres dates que ce que l'ordonnance fixe?A t il le droit de tourner autour de mon domicile quand il ala garde avec l'enfant?Que puis je faire contre ces agissements?